



Equipement cassé aucune réponse de l'agence aux recommandés

Par **Delfino**, le **29/03/2009** à **22:53**

Je loue une maison vide depuis 08/08. Fin septembre, je trouve le store électrique avec 1 bras arraché probablement par le vent mais il y en avait pourtant peu ce jour là. Ce store est équipé d'un détecteur de vent qui déclenche le retour du store automatiquement à la première rafale. L'agence me dit que c'est mon problème. Je déclare l'incident à mon assurance. Celle-ci me recontacte pour m'informer qu'il s'agit d'un cas de force majeur et c'est le propriétaire qui doit contacter son assurance. [s]J'en suis à 2 courriers recommandés sans aucun retour de l'agence. Que dois-je faire ?[/s]rnrnEn novembre, un chef de chantier sur le terrain voisin constate une grosse fuite d'eau provenant de notre terrain et m'alerte sur un débit important. J'informe l'agence qui envoie un des leurs. Les ouvriers nous montrent le débit provenant de notre terrain mais cette personne répond "c'est pas possible, ça ne vient pas de chez eux". Il me dit de ne pas m'inquiéter, que ce débit est normal. En janvier, je reçois une lettre de VEolia qui soupçonne une fuite importante sur nos installations car notre conso moyenne d'eau est de 3.850L /jour. Notre facture approche les 1.500€ pour un couple avec un bébé. Véolia m'informe que les locataires précédents ont aussi eu le même problème signalé en Mars alors que la conso moyenne pour eux était de 2.700L /j. J'ai encore écrit en recommandé à l'agence mais 2 mois plus tard, j'attends toujours une réponse ou intervention. Il ne répondent à aucune demande d'aide. Que faire et pour le store et pour l'eau facturée ? Auprès de quel tribunal ? Mon arrivée d'eau est fermée et je l'ouvre sur besoin. Des voisins qui ont aussi constaté le débit continu peuvent me faire une ou deux attestations. Merci